Rapport public Parcoursup session 2026

IFPRA - Lycée professionnel Porte De Normandie - Certificat de Spécialisation - Technicien(ne) en soudage - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le vendredi 02 octobre 2026.

IFPRA - Lycée professionnel Porte De Normandie - Certificat de Spécialisation - Technicien(ne) en soudage - en apprentissage (37910)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFPRA - Lycée professionnel Porte De Normandie - Certificat de Spécialisation - Technicien (ne) en soudage - en apprentissage (37910)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	23	5

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Diplôme	Être titulaire d'un bac pro TCI, TRPM, MEI, construction des carrosseries, aéronautique option structures, ouvrages du bâtiment. Être titulaire d'un BP métallier	Essentiel
	Résultats en enseignement professionnel	Notes obtenues en enseignement professionnel figurant sur les bulletins scolaires : technologie, construction mécanique et enseignement de spécialité industrielle	Très important
	Résultats en communication écrite et orale tant en français qu'en anglais. Résultats en maths-sciences	A partir des bulletins scolaires : - notes sur les disciplines développant des compétences de communication à l'écrit et à l'oral ; - notes en anglais et maths-sciences.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en communication écrite et orale, y compris en anglais. Compétences en mathématiques et sciences	A partir des bulletins scolaires : - appréciations sur la qualité de l'expression écrite et orale ; - appréciations sur le niveau de langue anglaise et de maths-sciences.	Très important
Savoir-être	Autonomie. Investissement. Concentration. Esprit d'équipe. Assiduité. Respect des règles de sécurité	Appréciations de l'équipe pédagogique : bulletins, avis du conseil de classe, avis formulé sur la fiche avenir	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation. Capacité à réussir. Cohérence du projet. Connaissances des exigences de la formation et de son contenu. Intérêt pour la formation exprimé dans la lettre de motivation	Lettre de motivation et appréciation du chef d'établissement sur la capacité à réussir	Important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement dans et hors de l'établissement scolaire	Engagement lycéen, associatif	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Le candidat doit avoir un parcours qui l'a conduit à acquérir des compétences dans le domaine du travail des métaux et qui a abouti à la délivrance d'un diplôme de niveau 4.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La prise en compte de la participation à une cordée de la réussite est valorisée lors de l'étude du critère "engagement dans et hors de l'établissement scolaire".

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les candidatures sont examinées à partir des éléments d'appréciation suivants :
- obtention d'un baccalauréat professionnel industriel défini dans l'arrêté de création en date du 6/11/2019
- motivation, autonomie et capacité à travailler en équipe
- notes obtenues en classes de Première et Terminale, en particulier en enseignement professionnel, en expression écrite et orale y compris en anglais, et en mathématiques-sciences
- appréciations des professeurs du lycée d'origine sur les capacités d'écoute, de concentration et d'organisation
- appréciation du chef d'établissement sur la capacité à réussir dans la formation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat professionnel industriel ou d'un BP métallier.
Autant que les résultats chiffrés, la commission d'examen des voeux prend largement en compte les compétences du candidat en matière de sérieux et d'investissement dans le travail.
Le candidat devra donc faire apparaitre dans son dossier, tant au niveau de ses notes que des appréciations des professeurs, qu'il dispose d'une culture technique et des connaissances technologiques qui lui permettent d'être capable d'analyser une situation professionnelle, d'appréhender les contraintes de sécurité, économiques et environnementales.
Il doit également montrer son aptitude à une mobilité indispensable à la recherche de son contrat d'apprentissage.

Signature :
Chef d'établissement de l'établissement IFPRA - Lycée professionnel Porte De Normandie,
Vincent PIQUOT